

Master Arts de la scène et du spectacle vivant

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Métiers de la recherche, de la création et de la médiation
- > parcours Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique

Objectifs

Le département Arts du spectacle propose une mention « Arts de la scène et du spectacle vivant » qui est le prolongement naturel de la licence Théâtre en Arts du spectacle.

La mention vise à prendre en compte les mutations actuelles du champ des arts du spectacle et se décline en plusieurs parcours pour répondre aux besoins des différents publics (étudiants, professionnels du spectacle vivant, enseignants) soucieux de se former à l'université. Par sa volonté d'ouverture aux questions de la transdisciplinarité, ce master permet aux étudiants de développer leur aptitude à transférer des modes de travail et de questionnement en s'adaptant à des contextes différents, autant de qualités pour entrer dans le monde du travail d'aujourd'hui et préparer au mieux leur avenir professionnel.

Compétences visées

- Conceptualiser et organiser une réflexion de haut niveau dans le domaine des arts du spectacle et en particulier du théâtre.
- Acquérir les outils et les compétences de la recherche universitaire.
- Analyser, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité, les liens unissant les différents arts : théâtre, musique, danse, performance, ainsi que les textes et les mises en scène.
- Lier pratique et théorie pour développer et/ou accompagner des projets de spectacles professionnels.
- Rédiger des documents (synthèse, rapport, mémoire...) selon une méthode rigoureuse et efficace.

- Élaborer des dossiers, articles, projets pour diverses structures culturelles.
- Utiliser les outils informatiques et numériques (documentation, stockage des archives, traitement des données, captations audiovisuelles, sites Web, réseaux sociaux...).
- Produire, créer ou interpréter des spectacles en s'adossant à la recherche universitaire.

Organisation de la formation

La mention « Arts de la scène et du spectacle vivant » propose, après une année de Master 1 indifférenciée, deux parcours en Master 2 : l'un, « **Métiers de la recherche et de la création** » qui forme à la recherche tout en visant une insertion professionnelle et l'autre, « **Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique** » à visée immédiatement professionnalisante.

Dès la première année, ce Master s'appuie sur la pratique et le milieu professionnel (ce qui implique la possibilité de stages volontaires), en permettant aux étudiants de poursuivre leur formation à partir de l'articulation de trois axes principaux :

1. Un affermissement des savoirs acquis dans les grands champs disciplinaires (l'étude des poétiques dramaturgiques, des poétiques scéniques et des politiques culturelles) en lien avec les artistes et les structures culturelles.
2. La connexion avec d'autres champs disciplinaires permettant d'enrichir, de préciser et de questionner les démarches et résultats des travaux.
3. L'initiation à la recherche avec la conception et la préparation d'un mémoire.

En Master 1, un seul parcours, avec les objectifs suivants : initiation aux méthodes et aux objets de la recherche scientifique ainsi qu'à la connaissance des problématiques spécifiques aux arts de la scène d'aujourd'hui. Il s'agira d'élaborer un projet personnel de recherche en lien avec un projet d'insertion professionnelle ; les approches théoriques viseront à approfondir les problématiques esthétiques contemporaines en lien avec les autres arts ; il s'appuie :

- sur les séminaires donnés par les enseignants-chercheurs qui conduiront les étudiants, à préciser leurs connaissances, et à développer leur réflexion en confrontant des points de vue critiques, théoriques ou méthodologiques.

- sur les activités scientifiques de l'équipe d'accueil Arts : pratiques et poétiques (théâtre, musique, cinéma), avec des journées d'études, colloques, séminaires, etc.
- sur des possibilités de stages volontaires liés aux activités de recherche des enseignants qui dirigent leurs mémoires, de manière à# expérimenter au plus près la réalité de l'activité de recherche sans perdre de vue le projet d'insertion professionnelle.
- sur les liens construits avec les artistes et les structures culturelles de la ville et de la région (dans lesquelles ils pourront faire des stages volontaires).

En Master 2, deux parcours :

Soit les étudiants continuent dans le parcours « Métiers de la recherche et de la création », soit ils postulent pour le M2 « Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique » pour lequel il y a une sélection.

Admission

Conditions d'admission

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) *Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :*

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) *Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :*

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;

- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

Et après ?

Poursuite d'études dans l'établissement

- > Doctorat Arts du spectacle

Les + de la formation ?

Stage

- > Stage: Obligatoire (3 mois en M2 pour le parcours Médiation du spectacle vivant)

Alternance

- > Type de contrat: Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage

Infos pratiques

- > Composante(s) : UFR Arts, Lettres, Communication
- > Niveau d'étude visé : BAC+5
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Modalité d'enseignement : Formation en présentiel

